POUR EXIGER LE RETRAIT DU CODE COMMUNAL

Le FNA manifeste demain devant l'APN

Le Front national algérien passe la vitesse supérieure. Après avoir momentanément gelé ses activités au sein du Parlement, il organise demain un rassemblement devant l'APN pour exiger le retrait immédiat du projet de loi portant code communal.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ils seront environ 1 800 élus du FNA à se rassembler devant l'APN pour dire leur refus de la mouture du code communal en débat. Ils manifesteront à l'appel de leur instance dirigeante pour dénoncer la non-constitutionnalité du projet.

Le FNA a pris le soin de déposer un préavis au niveau du bureau de l'APN et au niveau du ministère de l'Intérieur pour informer de la tenue du rassemblement.

Moussa Touati, qui animait hier une conférence de presse, expliquait que son parti avait épuisé toutes les voies de recours pour appeler au retrait du texte sans résultat pour le moment. Il n'est pas exclu que le FNA appelle l'ensemble de ses élus locaux à se retirer des APC. Une option qui sera débattue après le rassemblement de demain à travers lequel le parti de Touati compte dénoncer le contenu du code communal qui, dit-il, constitue une atteinte à la souveraineté populaire telle qu'énoncée dans plusieurs articles de la Constitution. D'ailleurs, le FNA s'étonne du silence du Conseil constitutionnel qui, selon Touati, aurait déjà dû se saisir du dossier et déclarer le code communal en débat anticonstitutionnel.

Le FNA avait, dès le début de l'examen du texte controversé, rejeté son contenu. Son président estime que le temps lui avait donné raison puisque le nombre d'amendements introduits par les députés des autres formations politiques prouve, selon Moussa Touati, que le texte tel que présenté par le gouvernement présentait beaucoup de lacunes.

N. I.

Photo : Samir Sid.

Le temps est arrivé pour nous de laisser la place à nos cadets

Par Mohamed Lemkami, auteur du livre *Les hommes de l'ombre.*

Le Quotidien d'Oran ayant évoqué, tout récemment, un appel lancé aux membres de l'Association nationale des moudjahidine du MALG à l'effet d'apporter leur contribution aux réformes projetées par les instances politiques du pays, j'en profite pour participer, selon ma modeste expérience, à ce débat. Je ne peux qu'exprimer, tout d'abord, ma conviction que ces moudjahidine sollicités apporteront, sans doute, des apports pertinents, inspirés par le seul souci de servir l'intérêt supérieur de l'Algérie, celui-là même qui a guidé leur trajectoire dans les rangs de la Révolution.

De nombreux dirigeants historiques, encore de ce monde, peuvent, cependant, mieux que nous tous, livrer les précieux enseignements qu'ils ont pu tirer d'une longue vie de militantisme et d'exercice des responsabilités. Mohand Saïd Maâzouzi, Rédha Malek et Abdelhamid Mehri, pour ne citer que ceux-là, connaissent bien la société algérienne au sein de laquelle ils ont vécu et continuent de vivre. Ils peuvent, sans doute, contribuer à élever le niveau du débat et à enrichir son contenu.

J'ai lu et relu, à cet égard, la lettre rendue publique par Abdelhamid Mehri dont j'approuve, parfaitement, l'esprit et comprends, pleinement, la substance. Cette lettre analyse, objectivement, les réalités nationales du pays qu'elle décrypte, en termes simples et clairs, accessibles à tous les Algériens. Je n'ai pas la prétention de pouvoir livrer une meilleure compréhension de la situation nationale que celle que propose Abdelhamid Mehri. Je relève, seulement, qu'il ressort de sa lettre, en filigrane, deux constats majeurs :

- Ce sont les pratiques dévoyées qui nous ont éloignés du message du 1er Novembre 1954 qui sont à l'origine de la crise profonde que traverse le pays, une crise ouverte, en réalité, depuis la guerre de Libération nationale ;

- Le peuple algérien a enduré tant d'épreuves violentes qu'il faut tout essayer pour que la transition politique à venir — inéluctable en tout état de cause — se déroule

Photo : DR

pacifiquement. Je dois souligner, dans le même esprit d'apaisement, qu'il faut renouer avec la symbiose unitaire qui avait imprégné le cours de la Révolution algérienne. Une symbiose qui avait permis le brassage, dans le feu du combat, de toutes les composantes de la société algérienne, sans différence d'appartenance politique, sociale ou régionale, avait forgé l'unité indéfectible de la nation algérienne.

Faut-il rappeler, à ce propos, que ce sont de jeunes Algériens et Algériennes, à peine arrivés à la fleur de l'âge, issus de toutes les couches sociales et de toutes les régions qui ont constitué la sève vivifiante du FLN et de l'ALN ? Peut-être, est-il nécessaire de préciser que l'élite intellectuelle qui avait joué, alors, un rôle inestimable dans le succès de la guerre de Libération nationale avait constitué, sans équivoque, l'ossature du MALG sous la responsabilité du regretté Abdelhafidh Boussouf.

Abdelhafidh Boussouf lequel, selon le témoignage de son collègue au GPRA, Abdelhamid Mehri : «C'est, lui disait-il, à rechercher des collaborateurs plus instruits et plus cultivés que moi, pour en tirer avantage au profit de la Révolution, que je m'attelle, pas à m'entourer de personnes moins instruites ou moins cultivées !» Soucieux de demeurer fidèle à ce message d'humilité, je me permets de développer les points suivants d'une contribution que j'entends bien sans prétention :

1- Le pays est en panne de visibilité, l'administration est gagnée par l'incompétence et la corruption se développe à une vitesse exponentielle. C'est là le lot pour tous les pays qui tournent le dos à la jeunesse et aux élites. L'Etat algérien est malade, c'est une évidence.

Toute réforme sérieuse doit commencer par le haut car, comme le dit si bien le proverbe, «le goulot de la bouteille se trouve toujours en haut». Si personne, en particulier, n'est visé par l'énoncé de cette maxime, il est clair, cependant, que le constat est limpide ; pas d'avenir radieux pour l'Algérie tant que la jeunesse sera méprisée et les élites marginalisées. La considération pour la jeunesse et la réhabilitation de l'intelligence constituent, par conséquent, un passage incontournable pour toutes les réformes envisagées.

2- Dans le même ordre d'idées, les élus locaux, à l'échelon de la commune comme de la wilaya, doivent, désormais, provenir de l'élite nationale, parmi les diplômés universitaires, disponibles à profusion. Le critère de compétence doit être remis à l'honneur et combattues, sans relâche, les pratiques mercantiles qui consistent en l'achat par des personnes fortunées de postes électifs sur les listes de scrutins locaux, législatifs et même présidentiel. La compétence et la moralité, en aucune manière la fortune matérielle, doivent constituer les seuls critères exclusifs pour le choix des candidats aux postes électifs.

3- Intimement associé à cette exigence, il faut affirmer, haut et fort, le principe selon lequel que l'avenir de l'Algérie ne pourrait se construire au détriment de la femme algérienne. La Révolution algérienne qui a libéré la femme dans notre pays du joug de l'asservissement lui a permis de contribuer, avec la sueur et le sang, à la libération de la patrie.

Un pays, tout comme l'oiseau, ne peut voler que par ses deux ailes. La mère des réformes n'est-elle pas de permettre au peuple algérien de se réapproprier sa dignité ? Une démarche qui passe, indiscutablement, par la restitution à la femme algérienne de sa dignité et de son statut légitime.

3- Dans les pays insérés dans un processus d'unification européenne, la régionalisation constitue un choix de développement stratégique qui a donné des résultats probants sans comporter un risque essentiel pour l'intégrité territoriale des pays concernés.

Pourquoi imaginer, stupidement, que le peuple algérien est immature pour des formes modernes de pratique démocratique ? Avec pareil raisonnement, nous serions encore sous domination coloniale ! Le temps n'est-il pas venu où, sereinement, sans réminiscence tribale, sur la base d'évaluation rationnelle, certaines wilayas pourraient être regroupées sous forme de régions ou de provinces avec des dirigeants élus au suffrage universel ?

4- L'Islam, ce legs culturel enraciné dans les entrailles de la société par des pratiques ancestrales, elles-mêmes pétries par l'histoire millénaire de l'Algérie, n'a guère besoin d'être figé dans un article 2 constitutionnel. Sans vouloir paraître provocateur, je m'interroge, honnêtement, si cet article n'a pas, plutôt, servi de prétexte à des prédicateurs indélicats qui ont voulu importer des modèles théologiques sans rapport avec les réalités propres de l'Algérie arabe, amazighe et musulmane ? Il est entendu que notre identité religieuse ne tient pas à son énoncé dans un texte de loi, ce texte fût-il la Constitution.

5- Ceux de ma génération ont, certainement, accompli leur devoir en assumant des responsabilités historiques durant la guerre de Libération nationale et accompli des missions exaltantes au cours de la première phase de l'édification nationale. Faisons confiance, à présent, à nos jeunes comme nous qui avions bénéficié de la confiance de chefs à peine plus âgés que nous.

Le temps est arrivé pour nous de laisser la place à nos cadets, c'est le meilleur service que nous puissions rendre à notre pays.

M. L.